



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 11 février 2025

2025-02-02B

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi 11 février à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Karine Mollier, Gilbert Longo adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Rivollet (représentée par Fabien Gallice)
Absent excusé et non représenté : Léa Mollier
Secrétaire de séance : Karine Mollier

Date de la convocation : 05/02/2025
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

- Objet :** Délibération Approbation du compte administratif Budget Annexe

Le conseil municipal a élu Mr ROCHET Marc comme président de séance pour présenter le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Monsieur MILANI Cédric, Maire, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (a)	36 700,00 €	1 000,00 €	36 700,00 €
Titres de rectttes émis (b)	36 700,00 €		36 700,00 €
Réduction de titres (c)			
Recettes nettes (d=b-c)	36 700,00 €		36 700,00 €
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (e)	36 700,00 €	1 000,00 €	36 700,00 €
Mandats émis (f)	29 992,89 €		29 992,89 €
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f -g)	29 992,89 €		29 992,89 €
Résultat de l'exercice			
(d-h) excédent	6 707,11 €		6 707,11 €
(h-d) déficit			

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

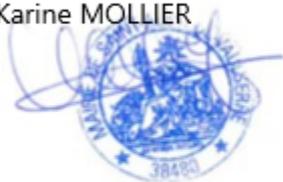
4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Hors de la présence de Mr MILANI Maire, Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Approuve le compte administratif du budget annexe pour l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



A St Albin de Vaulserre,
Le 11 février 2025.

Le Maire,
Cédric MILANI

